

# Rapport d'activité 2022



## **Table des matières**

Billet du comité.....	3
Service d'Ergothérapie Ambulatoire.....	5
Fonctionnement du SEA.....	6
Le cœur de 2022 : « En avant pour les 30 ans ! ».....	7
Formations, représentations et collaborations.....	8
Répartition des heures facturées sur le temps salarié.....	9
Des projets pour 2023.....	9
Billet du trésorier.....	10
Finances de l'Association.....	11
L'année 2022 au SEA en quelques chiffres.....	14
Remerciements.....	19

## **Billet du comité**

L'année 2022 aura été marquée par la reprise progressive des activités « normales » du SEA suite à la période Covid. Après des départs et des arrivées dans l'équipe, les personnes accompagnées ont pu être suivies sans difficultés et des nouvelles demandes de patients acceptées.

La gouvernance partagée est tout à fait fonctionnelle à la satisfaction de toutes et tous. Le comité a toujours autant de plaisir à collaborer avec l'équipe dans une très bonne ambiance.

Devant l'arcade du SEA, un coin de terrasse, réalisé par un artisan voisin, a été inauguré et permet à chacun de s'installer à l'extérieur.

Les relations avec le département de l'Etat qui subventionne le SEA sont bonnes. Nous y avons rencontré de nouvelles personnes qui ont montré leur intérêt avec des questionnements toujours pertinents.

## **La création du SEA**

La place est maintenant à la préparation des festivités qui vont marquer les 30 ans du SEA et nous permettre un petit retour en arrière sur l'histoire de sa création.

Le SEA est né du constat de Julie Chappell, dans le cadre de son travail à Arcade 84, de la difficulté que des personnes accueillies dans un lieu protégé avaient ensuite à s'intégrer dans la collectivité.

En 1993, aucun service n'intervenait à domicile dans le cadre de ces difficultés. Mais le développement des soins ambulatoires était dans l'air du temps. Julie Chappell se met donc en marche pour écrire un projet qu'elle soumet d'abord à Liliane Bouvier, Alain Riesen et Roger Schuler, acteurs dans le réseau santé-social ainsi que le budget correspondant, puis à Albert Rodrik, directeur de cabinet au département de la santé.

Une demande de fond est déposée auprès de la Loterie Romande et Julie Chappell obtient 50.000 frs pour démarrer son projet. Après un ou deux ans de fonctionnement, cette aide de la Loterie sera répétée une seconde fois. La première année, un grand travail d'information est mis en place et rapidement, Julie Chappell doit recruter une autre ergothérapeute, car les demandes pleuvent. Elle dénicher un local en sous-sol à la rue Schaub en face d'Arcade 84.

Puis ce sont deux autres ergothérapeutes qui viennent compléter l'équipe, qui déménage à la rue des Gares en mai 1998. Au fil des années, l'équipe s'étoffe et est composée de 3 à 7 ergothérapeutes.



*Les arcades de l'îlot 13 en 1995*

Après environ 12 ans de fonctionnement sans subventions de l'Etat, une demande est déposée afin de soutenir le SEA pour compenser les heures de travail consacrées aux déplacements qui sont peu remboursées, ainsi que les rendez-vous manqués dû aux difficultés de la population accueillie.

Et depuis maintenant 30 ans, le SEA remplit un rôle important dans la cité.

Pour le comité,  
Corinne Pigeon et Judith Saulmier

# **Service d'Ergothérapie Ambulatoire**

## **Mission**

La mission du Service d'Ergothérapie Ambulatoire (SEA) est d'offrir des prestations de soins d'ergothérapie communautaire, dans le but d'améliorer la santé, la qualité de vie et le pouvoir d'action des personnes atteintes de troubles psychiques.

## **Ergothérapie**

L'ergothérapie est centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle leur permet de s'insérer dans la société au travers d'activités significatives pour elles, dans les domaines des soins personnels, du travail (domestique et/ou professionnel) et des loisirs. Des objectifs de traitement sont définis avec la personne, en respectant ses choix et ses besoins. L'occupation est à la fois un but et un moyen de traitement. Un projet d'activité est élaboré en fonction des difficultés et ressources de la personne, tout en prenant en compte son environnement physique, social et culturel. L'accent est mis sur la reprise du pouvoir de la personne sur sa vie. S'ancrer dans ses compétences, retrouver de la confiance, se mobiliser et se rapprocher de ses ressources positives aident la personne dans son processus vers la résilience.

## **Modes d'intervention**

Les personnes bénéficient de prises en soin en individuel et/ou en groupe. Les séances d'ergothérapie peuvent se dérouler au SEA, mais aussi à domicile, s'insérant dans le quotidien de la personne, dans son contexte de vie familial, social et de quartier. Elles prennent également place dans des lieux publics, adaptés à l'activité choisie, ceci en vue de favoriser l'utilisation de structures ouvertes et d'aider les patients à s'intégrer dans la communauté. Nous ponctuons le suivi par des bilans réguliers avec la personne et parfois avec le réseau de soin.

## **Aspects pratiques**

Créé en 1993, le SEA est une association à but non lucratif. Le traitement d'ergothérapie est prescrit par un médecin. Les prestations sont remboursées par l'assurance maladie de base, selon les modalités habituelles (franchise et quote-part).

## Fonctionnement du SEA

### Comité

Le comité est composé de cinq personnes qui œuvrent bénévolement pour l'association. Judith Saulmier-Humberset exerce la fonction de présidence. Morten Gisselbaek tient le rôle de trésorier. Corinne Pigeon, Jacques Brunner et Nicole Rossy ont poursuivi leur engagement en tant que membres. Accompagné de deux ergothérapeutes, le comité se réunit généralement une fois par mois.

Grâce à l'implication de chacun des participants, ces rencontres sont une réelle plus-value dans la structure du SEA. Morten Gisselbaek et Jacques Brunner ont notamment apporté une aide importante au sein d'un groupe de travail ayant pour but une réévaluation salariale des employées.

### Équipe

Durant l'année 2022, l'équipe a maintenu son effectif. Ses membres ont effectué un certain nombre d'heures équivalent à 4.48 EPT. L'équipe est toujours constituée de six ergothérapeutes : Sylvie Monnerat, Marion Bertholet-Keckeis, Sandra Pereira, Lisiane Farquet, Gaëlle Petit et Coline Tavernier.

Le SEA fonctionne en gouvernance partagée. Les tâches et responsabilités nécessaires au bon fonctionnement de l'association sont divisés en plusieurs rôles. Ceux-ci sont répartis au sein de l'équipe.



## **Le cœur de 2022 : « En avant pour les 30 ans ! »**

Voilà presque 30 ans que le Service d'Ergothérapie Ambulatoire propose ses services dans notre belle ville de Genève.

Toute l'équipe a à cœur de pouvoir célébrer ce cap autour d'un évènement festif, détendu, convivial et commémoratif ! L'envie de pouvoir vivre ce moment, entouré de toutes celles et ceux qui participent à la joie de l'exercice de leur profession, a poussé l'équipe à voir les choses en grand. Elle a décidé que personne ne serait laissé pour compte : comité, patients, membres de l'association, réseau de soins et partenaires, ancien/es collègues, proches et voisinage, toutes et tous seront conviés à la « Party » !

Un groupe de travail s'est alors créé au sein même de l'équipe du SEA et de son comité en octobre 2022. Depuis que l'équipe s'est formée à la Gouvernance Partagée, les groupes de travail sont plus efficaces, et la fête a ainsi pu rapidement prendre une forme attrayante. Le rapport d'activité 2022 est maintenant en cours d'écriture, et en parallèle, les détails des festivités se mettent en place.

**Nous pouvons donc déjà espérer vous voir nombreux ce vendredi 12 mai 2023  
dès 16h00 dans notre quartier de l'îlot 13!**

Pour donner un avant-goût à nos premiers lecteurs, sachez qu'il y aura de quoi vous divertir visuellement, auditivement et gustativement. Un espace sera dédié au marqueur temps, afin que vous puissiez y déposer un souvenir de votre présence et si, tout se passe comme prévu, vous aurez également la réjouissance de repartir avec un petit souvenir.

Et quid du thème de la Fête !? Pas besoin de venir déguisé, mais par contre ce détail ne nous a pas échappé – un thème pour une fête c'est ce qu'apporte le cœur à la vie – il donne le rythme et vient nourrir chaque partie qui le compose pour le rendre plus fort et créer ainsi une belle unité. Nous n'avons pas eu besoin de nous creuser la tête, car c'est le groupe photo qui l'a fait à notre place. Lors de l'élaboration de son projet d'exposition pour l'occasion, il s'est attelé à trouver un thème qui lui parle et lui permette de partir explorer le monde au travers de ce dernier. C'est ainsi que « se sentir à sa place » est né comme thème phare des 30 ans du SEA.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous espérons que vous viendrez prendre place au sein des festivités, avec nous, pour passer ce grand cap et, pour les autres, nous vous donnons rendez-vous dans une année pour le rapport d'activité 2023 qui vous racontera tous les détails !

## Formations, représentations et collaborations

La formation est un point d'attention et d'investissement au sein du Service d'Ergothérapie Ambulatoire.

Voici quelques formations courtes suivies à titre individuel par les ergothérapeutes durant l'année 2022 : «L'entretien motivationnel : un levier pour le changement», «Approche corporelle en santé mentale», « Journée mondiale des troubles bipolaires» organisée par les HUG, «Prendre soin de soi en tant que thérapeute», «Introduction à l'approche familiale systémique», «Initiation à la CNV», «Vannerie créative», «Aromathérapie en lien avec le yoga» ou encore «Accueillir la honte et la culpabilité et reprendre le pouvoir de mes choix».

De plus, l'équipe a poursuivi la supervision clinique avec Monsieur Philippe Lechene (4 séances). Un moment pour déposer et se nourrir de nouveaux regards sur des problématiques spécifiques rencontrées dans notre pratique d'ergothérapeutes. Ce temps est complété selon le besoin par des intervisions en équipe ou avec le soutien d'un autre membre de l'équipe.

La supervision sous forme de régulation émotionnelle a également été poursuivie avec Madame Emmanuelle Vidick (2 demi-journées). Cet espace offre l'opportunité de pratiquer une écoute de soi et une écoute de l'autre, d'aborder ce qui se vit au sein de l'équipe, de rendre visible ce qui pourrait trop vite passer dans l'implicite ou quelques fois dans le non-dit. Il s'agit aussi de prendre soin des liens. Ces aspects sont nourris également à d'autres moments au cours de l'année, notamment, à chaque début de réunion d'équipe lors du moment de la météo individuelle, lors de la journée verte ou à l'occasion du repas annuel avec le comité.

Deux demi-journées ont par ailleurs été consacrées à formation en gouvernance partagée sous l'accompagnement de Madame Lydia Pizzoglio. Une occasion de faire le point et d'améliorer les processus en place. Nous avons ainsi pu expérimenter notre première réunion stratégique qui a commencé par une belle prise de recul sur le chemin parcouru et les divers accomplissements.

En termes de représentation et d'engagement associatif, Sandra Pereira poursuit son engagement auprès du comité de la section genevoise de l'Association Suisse des Ergothérapeutes et Sylvie Monnerat au sein du comité de l'Association pour l'Appartement de Jour (ApAJ) en tant que vice-présidente. Elle a également débuté un mandat en tant que représentante des employés auprès de la Commission d'études de la filière ergothérapie de la HETSL.



## Répartition des heures facturées sur le temps salarié

En 2022, 6169.75 heures ont été facturées aux caisses maladies pour 2509 séances effectuées (groupales ou individuelles confondues) avec un nombre de 242 rendez-vous manqués. Les rendez-vous manqués représentent 8.8 % des séances planifiées, un chiffre à la baisse par rapport à 2021 (9.4%).

Les heures facturées sont réparties comme suit, en trois types de tarifs :

- la thérapie en présence du patient à 105.60 fr/h (67,98 % du temps facturé)
- le temps consacré à un patient en l'absence de celui-ci (bilan) à 79.20 fr/h (8,13 % du temps facturé)
- le tarif pour les déplacements à 39.60 fr/h (23.88 % du temps facturé).

Le temps dévolu aux déplacements en 2022 est de 1473.5 heures. Ce chiffre, constant au fil des ans, représente près du quart du temps facturé aux caisses maladies.

## Des projets pour 2023

L'année 2023 s'annonce festive. En effet, le SEA fête ses 30 ans et son chemin parcouru jusqu'ici. C'est une belle longévité pour une association qui n'a eu de cesse d'œuvrer auprès des personnes en difficultés psychiques et qui s'est transformée au fil des ans.

En équipe, nous projetons également de vivre un grand jeu de Tao sur une journée avec Lydia Pizzoglio. C'est une journée de partage autour de la célébration du chemin parcouru. A travers ce jeu, ce sera aussi l'occasion de laisser émerger nos questions individuelles dans le collectif du SEA ainsi que de renforcer notre cohésion et d'être dans un espace pour se dire autrement. Lydia Pizzoglio est notre personne de référence pour la gouvernance partagée. Nos rencontres sont un fil rouge pour prendre du recul, réfléchir et remettre du mouvement dans notre processus.

Une matinée sera aussi dédiée à une formation sur les samaritains afin de rafraîchir des notions de premiers secours et des gestes d'urgence. Une formation sur les médicaments en psychiatrie sera également prévue pour l'équipe par Grégory Pasche, infirmier de formation et membre de l'association. Nous nous réjouissons également d'accueillir un/une étudiant/e de la HETSL pour un stage de 9 semaines.

## Billet du trésorier

30 ans.

Une génération.

Le monde a changé, les techniques évoluent.

Le SEA aussi.

C'est avec un sentiment de satisfaction que nous bouclons les comptes de la 29ème année d'existence du SEA et élaborons le budget de l'année à venir.

Grâce à la qualité de l'engagement et du travail de toutes, grâce à un fonctionnement en gestion partagée qui devient fluide, nous arrivons - ces dernières années - à avoir des comptes équilibrés.

Et nous arrivons aussi - et enfin !!! - à aligner les salaires des ergothérapeutes sur les grilles pratiquées par l'état, ... ou presque.

Cela représente non seulement une juste reconnaissance du travail accompli et du travail à faire, mais est également une nécessité pour que le SEA reste attractif lors de l'engagement des nouvelles personnes, dans un environnement professionnel où le manque d'ergothérapeutes est chronique.

Pour en revenir aux comptes de l'année passée, c'est l'efficacité des mesures mises en place par l'équipe qui nous a permis d'effectuer plus d'heures, plus d'entrées d'argent, et d'augmenter les salaires.

Et surtout d'envisager l'avenir de manière sereine dans un monde en ébullition.

Je tiens à remercier notre équipe et nos soutiens divers, notre fiduciaire pour sa réactivité, notre contrôleuse des comptes pour sa rigueur, l'État de Genève pour sa contribution, ainsi que tout.e.s les membres de notre comité qui rendent le rôle du trésorier si confortable.

En route,  
M. Gisselbaek, trésorier honoré.

# Finances de l'Association

## Bilan au 31 décembre 2022

avec chiffres comparatifs de l'année précédente, en francs suisses.

	2022	2021
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Banque	71'737	35'245
Débiteurs, nets	191'911	193'511
Régularisation d'actifs	25'301	24'974
<b>Total actifs circulants</b>	<b>288'950</b>	<b>253'730</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Participation Caisse des médecins	1'000	1'000
Mobilier et aménagements	2'242	2'990
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>3'242</b>	<b>3'990</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>292'192</b>	<b>257'720</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Créanciers salaires et charges sociales	66'896	41'417
Régularisation du passif	1'838	1'296
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>68'733</b>	<b>42'713</b>
<b>Fonds propres</b>		
Réserve pour fonds de roulement	125'000	125'000
Résultats reportés	90'007	80'808
Résultat de l'exercice	8'452	9'199
<b>Total Fonds propres</b>	<b>223'458</b>	<b>215'007</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>292'192</b>	<b>257'720</b>

# Compte de résultat, exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

avec chiffres comparatifs de l'année précédente, en francs suisses.

	2022	BUDGET 2022	2021
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Subventions</b>			
Subvention Etat de Genève	40'000	40'000	40'000
<b>Total subventions</b>	<b>40'000</b>	<b>40'000</b>	<b>40'000</b>
<b>Autres produits</b>			
Prestations d'ergothérapie	549'729	500'000	499'192
Produits divers	3'126	500	770
Revenus financiers	467	200	187
<b>Total autres produits</b>	<b>553'322</b>	<b>500'700</b>	<b>500'149</b>
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>593'322</b>	<b>540'700</b>	<b>540'149</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	453'603	404'606	407'175
Honoraires intervenants	4'824	6'000	4'822
Moins indemnités pertes de gain	-1'001	-	-1'501
Charges sociales	66'990	60'624	59'317
<b>Total charges de personnel</b>	<b>524'416</b>	<b>471'230</b>	<b>469'813</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Frais des activités	2'524	4'000	2'855
Frais de supervision et formation, autres charges du personnel	7'142	7'500	10'476
Frais de locaux	13'699	13'500	13'464
Régularisation du passif	792	2'000	1'958
Honoraires Conseil Juridique	-	1'000	-
Télécommunications, Internet	4'814	4'800	4'765
Déplacements	4'440	4'500	3'700
Cotisations et dons	1'215	1'100	1'100
Frais administratifs et de bureau	16'277	17'000	15'699
Frais divers	1'423	2'700	1'313
Frais d'information et communication, événements	232	400	377
Frais informatiques	5'433	4'500	4'548
Frais bancaires et financiers	136	150	135
Perte sur débiteurs	1'580	-	-
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>59'706</b>	<b>63'150</b>	<b>60'389</b>
<b>Amortissements</b>			
Amortissement s/mobilier et aménagement	747	747	747
<b>Total amortissements</b>	<b>747</b>	<b>747</b>	<b>747</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>584'870</b>	<b>535'127</b>	<b>530'950</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT</b>			
	<b>8'452</b>	<b>5'573</b>	<b>9'199</b>
Part due à l'Etat ex. en cours	-	-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8'452</b>	<b>5'573</b>	<b>9'199</b>

## Flux annuels financiers au cours des années

	charges de personnel	% postes plein temps	prestations caisses maladie	autres charges	total des dépenses	total des recettes	banque	% salaires / coût total
2012	360'102	3.65	387'647	50'493	414'882	436'898	64'882	87 %
2013	399'178	3.65	405'807	46'791	448'970	441'286	44'353	89 %
2014	421'145	3.80	480'136	57'355	478'501	515'790	105'529	88 %
2015	427'201	3.95	494'601	57'970	500'117	545'290	84'811	88 %
2016	461'824	4.20	525'197	54'710	516'534	559'422	84'474	89 %
2017	479'650	4.13	518'438	48'504	528'154	552'737	36'083	91 %
2018	395'234	3.6	414'851	54'214	453'044	425'862	79'247	87 %
2019	386'428	3.57	367'576	53'343	443'368	407'207	26'285	87 %
2020	433'182	3.9	408'061	52'288	489'068	490'849	58'029	89 %
2021	469'813	4.97	499'192	60'389	530'950	540'149	35'245	88 %
2022	524'416	4.48	549'729	59'706	584'870	593'322	71'737	90 %

## L'année 2022 au SEA en quelques chiffres...

# 201

C'est le nombre total de personnes suivies en 2022 par notre équipe de six ergothérapeutes.

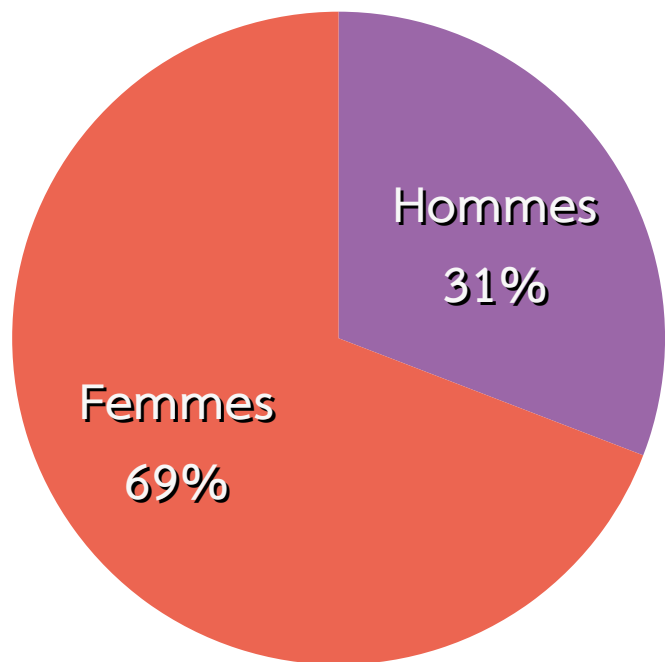
Sur l'ensemble des personnes suivies en 2022, 61 concernent des suivis débutés cette année là. Certaines d'entre elles sont des personnes qui connaissent déjà le SEA mais qui reviennent avec une demande différente ou ajustée à l'actualité de leur vie.

# 61

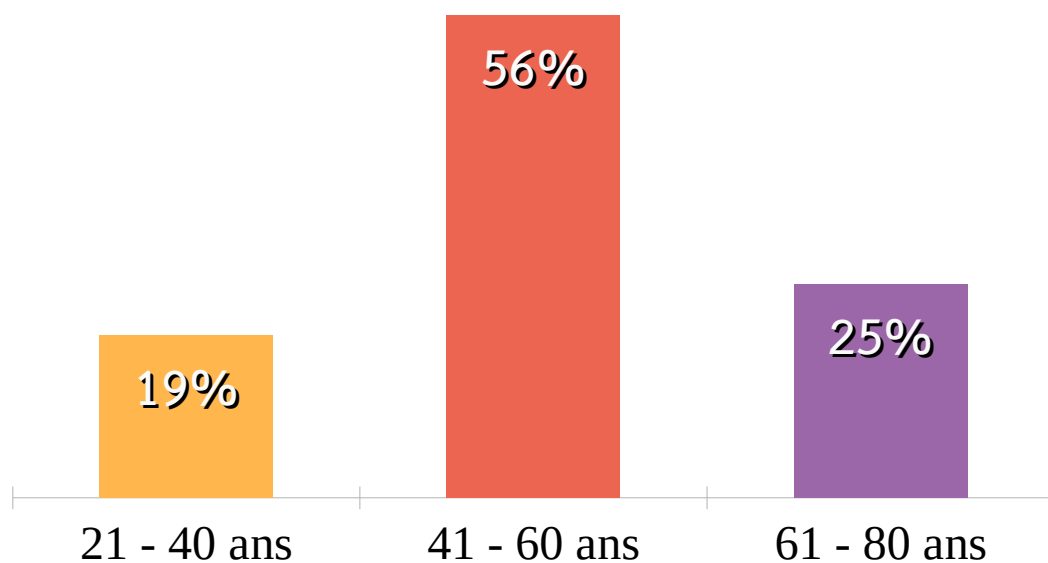
# 72%

Parmi les 61 nouveaux suivis, on estime à 44 le nombre de personnes qui ont pu réellement s'engager dans la thérapie, ou autrement dit 72 %. Ce chiffre est significatif lorsqu'on connaît la difficulté dans un parcours de soin de solliciter une aide et de s'engager dans un nouveau processus thérapeutique.

En 2022, comme les années précédentes, la majorité des personnes accompagnées par le SEA ont été des femmes au nombre de 139. Le nombre d'hommes a été de 62.



En 2022, les plus jeunes personnes accompagnées étaient âgées de 21 ans et les plus âgées avaient 78 ans. La majorité (113 personnes) avaient entre 41 et 60 ans.



# 56%

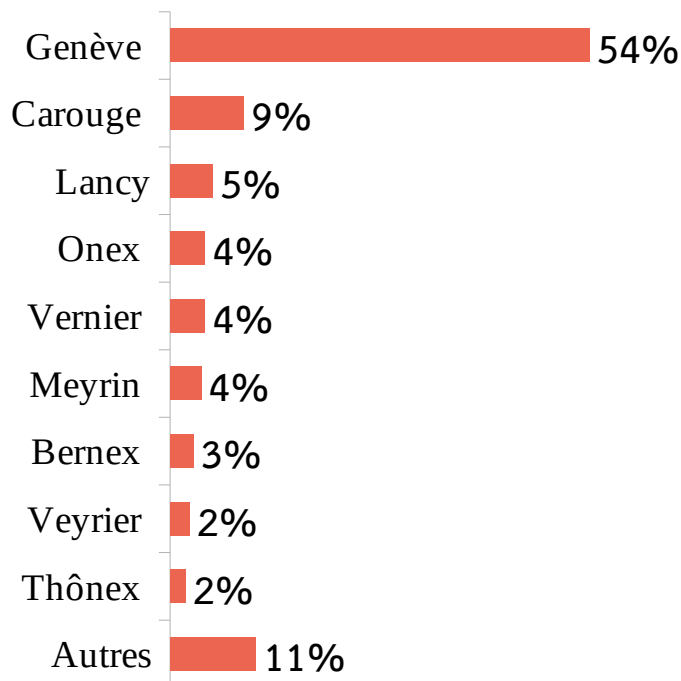
C'est le pourcentage des personnes suivies qui vivent seules. Ce chiffre est en augmentation (54% en 2021 et 53% en 2020). Sur les 44 % restant, 35% vivent en famille et 9% vivent en institution. Dans ces derniers cas, les personnes ont un entourage quotidien mais peuvent avoir recours au SEA pour des objectifs d'autonomie plus spécifiques ou dans le cadre d'activités extérieures.

C'est le pourcentage de personnes bénéficiant de l'Assurance Invalidité parmi l'ensemble des suivis au SEA en 2022. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2021 (60%) et 2020 (63%). Parmi les autres ressources financières, on retrouve 7% des personnes qui ont été en emploi. Les 35% restant ont été au bénéfice d'autres revenus durant l'année 2022 (AVS, Hospice Général, Chômage,...).

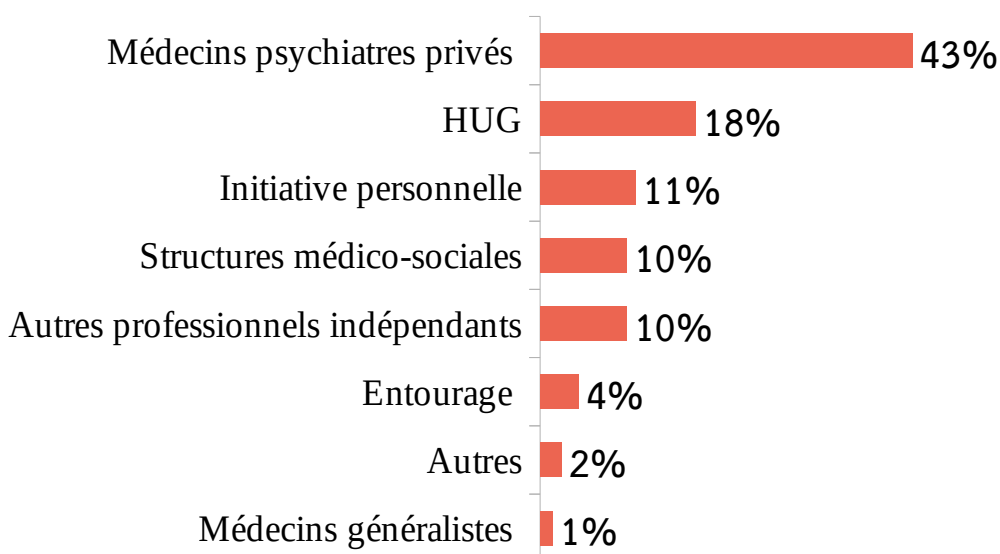
# 58%



La majeure partie des patients suivis par le SEA en 2022 vivent en ville de Genève. Les communes de Carouge, Lancy, Onex, Vernier et Meyrin sont également des communes où vivaient au moins 8 personnes suivies en 2022.



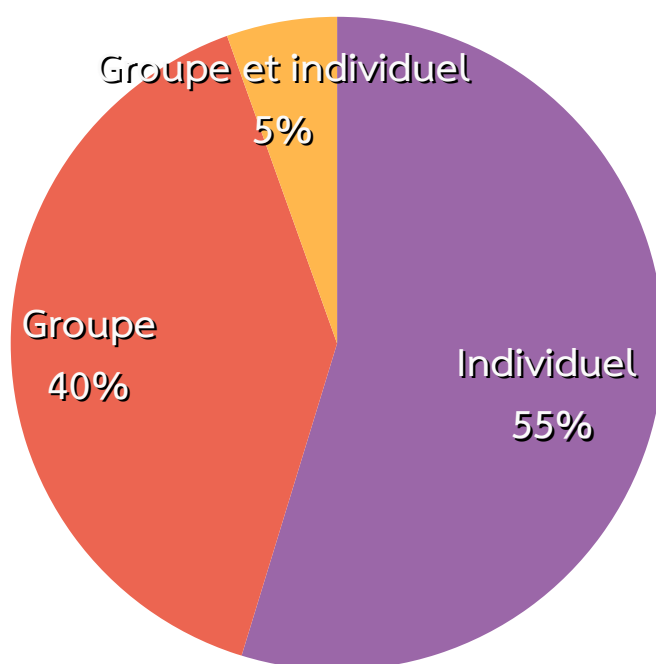
Le SEA a l'avantage d'un réseau précieux et diversifié. Parmi les patients suivis par notre équipe en 2022, l'impulsion de départ vers le SEA prend des origines différentes comme indiquées sur le graphique suivant :



# 12

C'est le nombre de groupes encadrés par le SEA au cours de l'année 2022. Deux groupes peinture, deux groupes création, un groupe textile, deux groupes mouvements doux & relaxation, un groupe théâtre, un groupe badminton, un groupe piscine, un groupe marche et un groupe bains de Cressy.

Cette année 2022, 102 personnes ont suivi un traitement ergothérapeutique dans l'un de ces groupes, dont 11 qui ont également bénéficié d'un suivi individuel régulier. 121 personnes ont été suivies uniquement en individuel.



# 28%

Parmi les suivis individuels, 28% ont lieu dans les locaux du SEA. La plupart des autres accompagnements individuels ont lieu à domicile et une minorité ont lieu à l'extérieur en vue de recouvrir à une autonomie aux déplacements, aux courses et à l'accès à d'autres soins de santé par exemple.

## Remerciements

Nous souhaitons adresser nos chaleureux remerciements à toutes les personnes avec lesquelles nous collaborons. Sans l'implication des personnes citées ci-dessous, la vie au SEA serait moins colorée...

- Les membres du comité ainsi que la Présidente nous apportent un soutien sans faille. Leur présence et leur implication nous sont chères.
- Nos patients sont au cœur de la vie du SEA. Ils s'investissent au sein des thérapies, mais aussi dans l'association. Ils nous nourrissent de leurs idées et projets.
- Emmanuelle Vidick continue à nous guider en gestion émotionnelle. Malgré un contexte difficile, elle nous a reçu avec chaleur et bienveillance.
- Lydia Pizzoglio contribue au développement de notre gouvernance partagée, avec implication et gaieté.
- Les intervenants du groupe théâtre, Léon Boesch, Thomas Demaurex et Adrien Torino, apportent des idées novatrices ainsi qu'une écoute importante auprès des participants.
- Itopie et Benno Fischer sont régulièrement sollicités pour soigner nos appareils informatiques et nous aider à les utiliser.
- Philippe Lechene nous permet en tant que superviseur clinique des temps de réflexion essentiels à une pratique habile.
- Nos chers voisins sont toujours disponibles pour nous donner un coup de main ou pour passer un moment convivial.
- Comptabilis et tout spécialement Natalia Dalla Favera, ainsi que Madame Meyer-Chanson, ont été très présents cette année. Leur aide concernant la réévaluation des salaires nous a été très précieuse.
- Astrid Sterlin, notre vérificatrice des comptes, fait un travail méticuleux dont on ne pourrait pas se passer.
- Le DSES nous a fait confiance en nous octroyant pour une durée de deux ans son aide financière au travers de la subvention.
- Les membres de l'association continuent à nous soutenir chacun à sa façon.

... Merci !



rue des Gares 15 bis  
CH-1201 Genève  
Tél/Fax 022 733 55 54  
info@sea-ergotherapie.ch  
www.sea-ergotherapie.ch

---

Avec le soutien de l'État de Genève



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX